

DÉPARTEMENT
LOIRE
CANTON
RIVE DE GIER
COMMUNE
RIVE DE GIER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/09/2023

Reçu en préfecture le 13/09/2023

Publié le

ID : 042-214201865-20230906-DEL\_2023\_067-DE



La date de publication est la date de réception par la préfecture

Nombre de Conseillers en exercice : 33  
Présents : 24  
Votants : 24

**Séance du 6 septembre 2023 à 19h00**

Le Conseil Municipal de la commune de Rive-de-Gier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Vincent BONY, Maire.

Délibération :  
**N° DEL\_2023\_067**

OBJET :  
FORMATIONS AUX GESTES DE  
PREMIERS SECOURS POUR LES  
JEUNES

**Date de convocation : 30 août 2023**

**Étaient présents**

M. Vincent BONY, M. François TAMBUZZO, Mme Marlène ESTEVEZ, M. Julien CHANELIERE, Mme Céline CLAUDE, M. Ridha GUICHARD, Mme Carole TAMBUZZO, M. Jean POINT, Mme Pascale FOURNIER, Mme Isabelle CHAUVE, M. Thierry ALVAREZ, M. Laurent GONZALES, M. Christophe TOTEL, Mme Saloi EL OUNI, Mme Leila MECHTAR, Mme Esther BONCORI, Mme Djemila BOUAOUD, Mme Nasira DEBBAH, Mme Séverine REYNAUD, M. Jean-Louis FONTBONNE, Mme Anne-Marie GAUDENCIO, Mme Katy BORREGO, M. Damien LEFORT, M. Frédéric MARINELLI

**Était absent**

Mme Nadia MEBARKI

**Ont donné pouvoir**

Caroline BENOUMELAZ (pouvoir à Vincent BONY)  
Fatiha BOUZAGHAR (pouvoir à Marlène ESTEVEZ)  
Joséphine CALTAGIRONE (pouvoir à Katy BORREGO)  
Alexandre PETIAUX (pouvoir à François TAMBUZZO)  
Jean-Pierre GRANATA (pouvoir à Nasira DEBBAH)  
Jean-Louis VALENTE (pouvoir à Damien LEFORT)  
Fanny LASSABLIÈRE (pouvoir à Séverine REYNAUD)  
Cendrine BARLET (pouvoir à Anne-Marie GAUDENCIO)

**Secrétaire de séance** : M. Julien CHANELIERE

**Contenu :**

Chaque année en France, des milliers de personnes sont victimes d'accidents dans un environnement familial (à la maison, sur les routes, à l'école...). En attendant l'arrivée des secours, l'état d'une victime peut s'aggraver.

Ces victimes peuvent être sauvées grâce à des gestes simples. Chacun d'entre nous peut apprendre les bases de ces réflexes qui permettent de sauver des vies.

La ville de Rive de Gier souhaite ainsi accompagner les jeunes, afin qu'ils puissent être formés aux gestes de premiers secours PSC1 (Prévention et Secours Civique de niveau 1).

Pour cela la ville souhaite accompagner les jeunes sous deux volets :

- par le biais des lycées de la ville avec un volume de 20 places soit 2 sessions de 10 participants ;
- directement par le biais de la commune, pour 30 jeunes de la commune qui pourront directement s'inscrire en mairie.

Soit un total de 50 jeunes qui pourront accéder à cet accompagnement si précieux dans le quotidien de chaque citoyen.

Ces formations seront réparties sur la période de juillet à décembre 2023.

L'ensemble de ces formations sera encadré par des formateurs professionnels de l'Union départementale des sapeurs pompiers de la Loire.

**Point financier :**

Le coût de ces formations, entièrement pris en charge par la commune, est de 3 000 €. La somme sera imputée au compte 611.

**Proposition :**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire, ou son représentant légal, à signer tous documents relatifs à la mise en œuvre de ces formations.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.**

**Ne participant pas : 8**

**Nasira DEBBAH, Séverine REYNAUD, Jean-Pierre GRANATA, Jean-Louis FONTBONNE, Anne-Marie GAUDENCIO, Frédéric MARINELLI, Fanny LASSABLIÈRE, Cendrine BARLET**

**Le Maire,  
Vice-Président de Saint-Etienne Métropole,  
Vincent BONY**

**Le secrétaire de séance,  
Julien CHANELIERE**